



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/214

Attribution d'une subvention de 8000 euros à l'association Lyon Ultra Run, pour l'organisation de la 7e édition de "Lyon Urban Trail by night " le samedi 31 octobre 2020 - Approbation d'une convention

Cabinet du Maire

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES

2020/214 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8000 EUROS À L'ASSOCIATION LYON ULTRA RUN, POUR L'ORGANISATION DE LA 7E ÉDITION DE "LYON URBAN TRAIL BY NIGHT " LE SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon Ultra Run, dont le siège social est situé 46 rue du Commandant Charcot à Lyon 5^e, organise la 7^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 31 octobre 2020.

Déclinaison de la course « Lyon Urban Trail » très connue dans le calendrier sportif lyonnais, la version de nuit « Lyon Urban Trail by night » a rassemblé plus de 6300 coureurs en novembre 2019.

Cette année, du fait de la crise sanitaire, les deux courses se dérouleront le même week-end, le trail de jour initialement prévu le dimanche 29 mars étant reporté au dimanche 1^{er} novembre 2020.

Cet événement sportif est une épreuve pédestre assimilable aux courses nature type trail ayant pour but de faire découvrir ou redécouvrir les divers chemins de la Ville de Lyon, la nuit. Les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du code de la route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides, escaliers, descentes techniques, pavés disjoints et sentiers méconnus.

Trois distances sont proposées aux participants :

- 18 km : 600 mètres de dénivelé positif et négatif,
- 12 km : 450 mètres de dénivelé positif,
- 6 km : 200 mètres de dénivelé positif,
- 6km Halloween : 200 mètres de dénivelé positif, non chronométré et déguisé

Les départs et arrivées prévus entre 18h00 et 00h30, se dérouleront sur le site des Théâtres Antiques de Fourvière, à Lyon 5^e.

Les parcours empruntés sont prévus en grande partie dans le 5^e arrondissement et ses lieux emblématiques : sur la rive droite de la Saône, le quartier Saint-Jean, les collines de Fourvière et de Sainte-Foy Les Lyon.

Pour cette 7^e édition, les objectifs de l'association sont :

- d'attirer un nombre important de participants, 7 000 personnes sont attendues ;
- d'organiser une compétition de qualité avec des parcours attrayants ;
- de faire découvrir ou redécouvrir des points de vue originaux de la Ville de Lyon ;
- d'offrir la possibilité aux Lyonnais de participer à une épreuve sportive conviviale et originale de nuit.

En 2019, l'association Lyon Ultra Run a reçu une subvention de 8 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2019/5004 du Conseil municipal du 23 septembre 2019.

Par ailleurs en 2020, l'association a reçu une subvention de 25 000 euros pour l'organisation de la 13^e édition de « Lyon Urban Trail », par délibération n° 2020/5316 du 27 janvier 2020. Cet événement n'ayant pu se tenir à la date prévue initialement, soit le 29 mars 2020, du fait de la crise sanitaire, la course a été reportée au 1^{er} novembre 2020.

Cette année, pour l'organisation du « Lyon Urban Trail by night », l'association sollicite une aide financière à hauteur de 10 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 76 870 euros.

L'association est l'unique organisateur de cette manifestation dont elle prendra en charge tous les aspects (techniques, financiers, logistiques, administratifs, juridiques...).

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la Ville, je propose d'allouer une subvention de 8 000 euros à l'association Lyon Ultra Run. Si le Lyon Urban Trail by night devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de COVID-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés à l'occasion de ce projet.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 8 000 euros est allouée à l'association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la 6^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 31 octobre 2020.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et Lyon Ultra Run, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Julie NUBLAT-FAURE